

« **Tout en un instant,  
mon esprit  
fut éclairci... »**



F. Petit 1892)



Photo © N.JUNG esprit-photo.com

**La LUMIÈRE  
de Pentecôte  
de Sainte Louise...  
à nos jours**

**400<sup>e</sup> anniversaire de la Lumière de Pentecôte (1623-2023)**

*Louise de Marillac*

## Une vie unifiée par l'Esprit

Louise de Marillac, privée d'affection pendant son enfance, profondément blessée par le refus des Sœurs Capucines de l'admettre parmi elles, n'a d'autre choix que d'obéir à sa famille en épousant Antoine Le Gras.

Le bonheur que connaît le couple est de courte durée : Antoine est souvent malade et leur fils fragile. Torturée par la culpabilité, elle envisage de quitter son mari, d'abandonner son enfant.

La fête de la Pentecôte 1623 marque un tournant dans sa vie. Pendant la messe, un grand calme s'établit dans son cœur. Elle sent la présence et la lumière de l'Esprit Saint.

Louise reçoit alors une certitude lumineuse : la promesse d'une vie nouvelle et l'assurance d'être accompagnée spirituellement par Vincent de Paul.

Au même moment, l'idée de rendre visite aux pauvres grandit en elle. Vincent de Paul l'y encourage. Elle est active et ses talents d'organisation sont précieux pour les Confréries. Elle sort de sa solitude et s'épanouit.

Mais, est-ce le chemin indiqué par la Lumière de Pentecôte ?

Louise prie et demande la grâce de discerner la volonté de Dieu sur elle. L'Esprit agit et lui donne d'attendre l'heure de Dieu avec patience et dans la confiance.

En 1633, grâce à la rencontre avec Marguerite Naseau, ses doutes se dissipent. Elle accueille alors quelques jeunes filles et les guide dans le service des pauvres.

Voilà la promesse de Pentecôte en œuvre ! Louise en a une telle assurance qu'elles s'opposent aux réticences de Vincent. Sa foi et sa confiance contagieuses permettent à ces premières Sœurs de comprendre le vrai sens et le but de leur action : le service du Christ en la personne de tous les souffrants.

Par sainte Louise et saint Vincent, Dieu donne naissance à la Compagnie des Filles de la Charité.



CDAS © B. Lodier

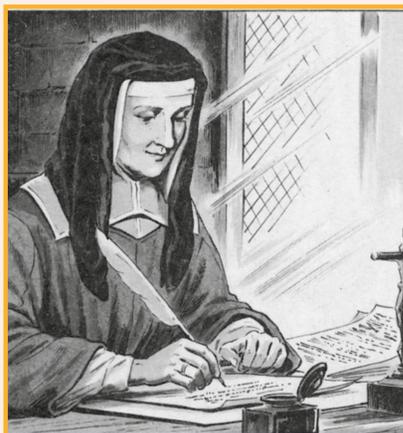
## Une vie illuminée par l'Esprit

Le 4 juin 1623, jour de la Pentecôte, Louise reçoit pendant la messe une certitude lumineuse qui se transforme en une sorte de promesse : elle fera un jour les vœux, elle agira pour le prochain avec d'autres, elle rencontrera un nouveau directeur spirituel : Vincent de Paul. Elle avoue avoir « senti répugnance à l'accepter » mais elle acquiesce !

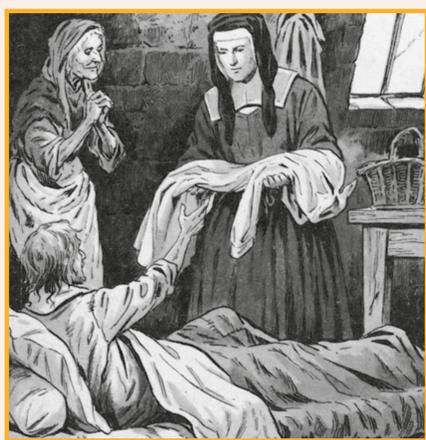
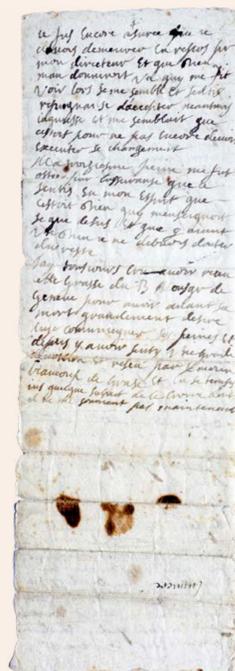
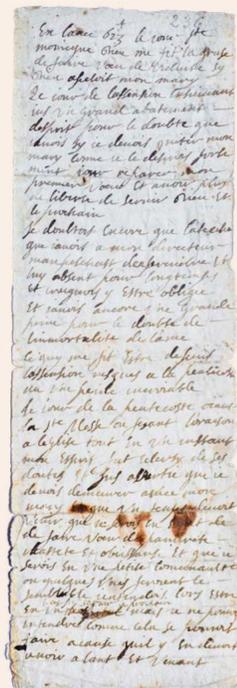
Cette acceptation est le premier effet de cette illumination, un tournant dans sa vie, un OUI à la voie indiquée par Dieu.



Robert Rigot : Sainte Louise de Marillac (1957)



Robert Rigot : Sainte Louise de Marillac (1957)



Robert Rigot : Sainte Louise de Marillac (1957)

« Je vous adore, ô mon Dieu, je me confie en votre miséricorde et vous demande, par l'amour que vous avez pour vos créatures, l'assistance de votre Saint-Esprit pour l'entier effet du dessein que de toute éternité votre sainte volonté a eu sur mon âme et sur toutes celles qui ont été rachetées du sang de Jésus-Christ ».

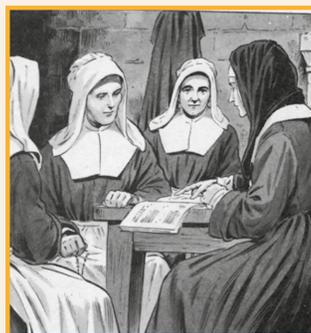
« Que je dois avoir une grande confiance en Dieu, et assurance que sa grâce me suffira pour effectuer sa sainte volonté quoiqu'elle paraisse en chose difficile, pourvu que ce soit véritablement le Saint-Esprit qui m'appelle, ce que je connaîtrai par l'avis qu'il m'en fera donner ».

## L'Esprit engendre du neuf

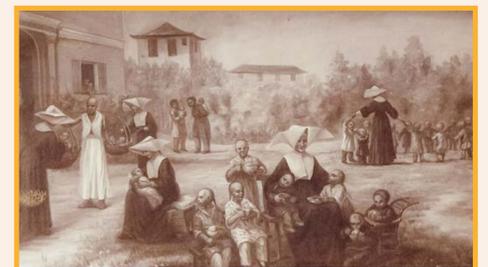
Louise explique aux premières Sœurs leur identité, leur vocation. Elles ne correspondent pas au cadre habituel d'une vie consacrée à l'époque. C'est une nouvelle manière de se donner à Dieu pour le service des pauvres, tous les pauvres et partout !

Vivre en état de charité au cœur du monde et non dans un couvent.

Jusqu'à la fin de sa vie, Louise veillera et agira pour que les Filles de la Charité vivent et s'établissent selon le dessein de Dieu, en fidélité à la Lumière de Pentecôte.



Robert Rigot : Sainte Louise de Marillac (1957)



« Je supplie la bonté de Notre-Seigneur disposer nos âmes à la réception du Saint Esprit, à ce que, brûlantes du feu de son saint amour, vous soyez consommées dans la perfection de cet amour, qui vous fera aimer la très sainte volonté de Dieu ».



« Il sera bon que chacune de nos Sœurs demande en particulier la bénédiction de notre bon Dieu pour agir en l'Esprit de son Fils étant sur terre, dans les œuvres de Charité qu'elles auront à faire, ou plutôt que ce même Esprit agisse par elles, et qu'elles commencent leur journée se pensant en la compagnie de Jésus-Christ, de la Sainte Vierge et de ses bons Anges ».



« Mes chères Sœurs, si nous voulons le contenter ce bon Dieu, il ne faut pas tant regarder à ce que nous voudrions faire que à ce qu'il veut que nous fassions ».

## L'Esprit façonne les servantes des pauvres à l'école de Marie

Louise, en bonne éducatrice, avec simplicité et énergie, stimule les Sœurs à approfondir le mystère de leur vocation. Elles sont appelées à servir Jésus Christ en la personne des pauvres et à le trouver en eux.

De plus il est important de développer en elles les vertus nécessaires à l'état de servante et à la vie en communauté ; la première étant l'union, fille de l'humilité.

Louise invite les Sœurs à laisser l'Esprit envahir leur être, à accueillir la plénitude de l'amour qu'il vient répandre dans leur cœur pour devenir servantes, à l'exemple du Christ serviteur et de Marie servante.



Robert Rigot : Sainte Louise de Marillac (1957)



« Si nous nous éloignons tant soit peu de la pensée qu'ils [les pauvres] sont membres de Jésus Christ, infailliblement, ce nous sera un sujet de diminuer en nous ces belles vertus. [...] Renouvelez-vous en vos premières ferveurs, et commencez par le véritable désir de plaire à Dieu vous souvenant qu'il vous a conduites par sa Providence au lieu où vous êtes et unies ensemble pour vous aider l'une l'autre à vous perfectionner ».

« Etes-vous bien courageuse ? Faites-vous comme le Bon Pasteur qui hasarde sa vie pour le bien et la conservation des ouailles qui sont données en charge ? Et je le crois ; car si bien n'avons-nous pas toujours des occasions d'exposer nos vies, nous n'en manquons pas où il est nécessaire d'exposer nos volontés pour nous accommoder à celles d'autrui, de rompre nos habitudes et inclinations... et de surmonter nos passions.

C'est ainsi, ma chère Sœur, que nous sommes obligées de faire, pour maintenir la cordialité, pour exercer le support pour être dans l'étroite union de la vraie charité de Jésus crucifié, que je supplie Dieu nous donner ».

« Adorons et aimons toujours la conduite de la divine Providence, seule et vraie assurance des Filles de la Charité ».

*Louise de Marillac*

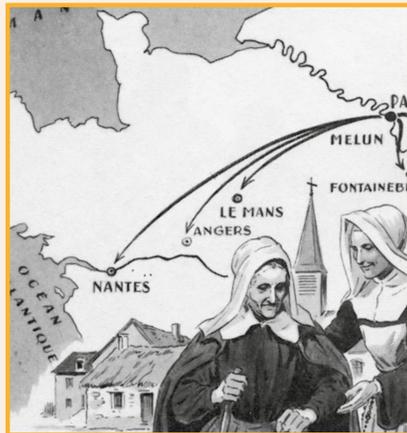
## L'Esprit pousse les Filles de la Charité vers les extrémités de la terre

Avec l'audace des apôtres, sainte Louise et saint Vincent ont, dès les origines, lancé les Filles de la Charité sur les routes du monde. En 1652, convaincus que la Charité du Christ ne connaît pas de frontières, ils envoient un premier groupe de Sœurs en Pologne.

Au fil des années, l'Esprit ouvre d'autres chemins : Italie, Espagne, Portugal, Turquie, Mexique, Brésil, Chine, États-Unis, Madagascar, Tunisie, Australie...



Robert Rigot : Sainte Louise de Marillac (1957)



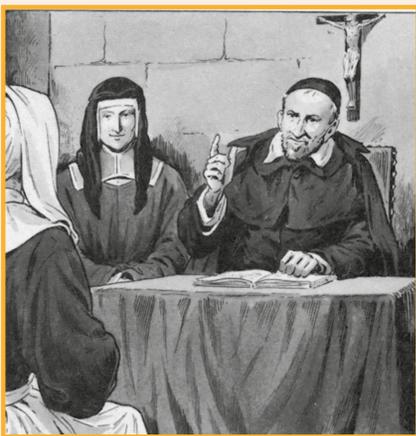
« Voici le temps que la divine Providence a choisi pour le départ de nos chères Sœurs que nous laissons partir avec douleur, nous séparant d'elles, et avec joie pour l'assurance que nous avons qu'elles vont faire la volonté de Dieu et s'unir avec vous pour l'accomplissement de ses desseins dans le royaume de Pologne ».

« Ce n'est pas assez d'être en la disposition d'aller partout, qu'il faut avoir celle de vouloir demeurer au lieu où l'obéissance nous a mises, jusqu'à ce qu'elle nous en ôte ».

« Que vous êtes heureuses, mes très chères Sœurs, d'avoir la conduite que vous avez ! Faites bonne provision pour quand la divine Providence vous appellera ailleurs, et ne pensez point quand ce sera, mais vivez dans l'indifférence. Souvenez-vous, mes Sœurs, de prier Dieu pour toute notre Compagnie qui souvent en a besoin, soit chaque particulière, ou pour les emplois que Dieu nous demande ».

## L'Esprit guide les pas de la Compagnie

Louise de Marillac, pacifiée en Dieu, est disponible pour perfectionner les bases de la Compagnie. Avec Vincent de Paul, elle met en place quelques structures devenues indispensables après les premières années d'existence et d'expérience. Le premier Conseil auquel participent quelques Sœurs a lieu le 28 juin 1646. Monsieur Vincent l'introduit :



Robert Rigot : Sainte Louise de Marillac (1957)



« Voici, mes chères filles, par la grâce de Dieu, un commencement d'ordre et de fondement que sa Providence jette en votre Compagnie par l'établissement de ce petit conseil. Nous sommes ici assemblés tant pour aviser à quelques nécessités, ainsi qu'il se pratique dans toutes les communautés bien réglées, que pour vous dire la manière dont vous vous y devez gouverner, et voir celle que Mademoiselle Le Gras ou la sœur servante y doit tenir. »

« Et que cherchons-nous mes chères Sœurs n'est-ce pas de plaire à Notre Souverain Seigneur? Attendons en paix que ses volontés nous soient signifiées par nos Supérieurs. C'est notre pratique, mes très chères Sœurs, de demeurer soumises à la divine Providence ».

« Je loue Dieu de tout mon cœur de la conduite de sa divine Providence sur la Compagnie, nous avons tant de sujet de l'adorer que nous serions les plus ingrates du monde si nous manquions à nous y confier. C'est elle seule, ma chère Sœur, qui nous doit maintenir, qui nous doit donner tous nos besoins, particulièrement ceux que la prudence humaine ne peut ni prévoir ni y pourvoir ».

*Louise de Marillac*

## L'Esprit agit en nous et avec nous

Le service des Filles de la Charité aujourd'hui en Afrique, Europe, Asie, Amérique, Océanie.



« Je loue Dieu de tout mon cœur des grâces qu'il fait à notre Compagnie ».

« Les moyens d'empêcher la ruine de la Compagnie sont de se représenter souvent la grâce que Dieu nous a faite de nous y appeler.

De lui demander celle de nous y conserver

Et le dernier est de nous étudier à acquérir l'esprit de la Compagnie par l'amour que nous devons à Notre Seigneur, et la pratique de l'humilité, simplicité et vraie Charité ».



« Priez pour toute la Compagnie et demandez à notre bon Dieu des ouvrières pour son œuvre, s'il la veut continuer, car l'on en demande de tant d'endroits qu'il est impossible d'y fournir ».



« Evitons tant que nous pourrons de désirer que l'on sache ce que Dieu fait par nous ».

*Louise de Marillac*